



Communiqué à nos membres inscrits à l'école de tennis

Chers membres,

Nous avons le plaisir d'annoncer enfin la réouverture du Tennis Club de Junglinster après le confinement.

Nous vous remercions de votre patience et nous espérons que vous et vos proches vont bien et sont prêts pour la reprise.

Veillez lire précisément les précautions en annexe et les respecter, ainsi nous pensons que tous les membres du club doivent contribuer à un bon déroulement, afin de minimiser le risque, sinon on se revoit devoir refermer le club. Néanmoins, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas vous assurer une sécurité à 100% ni vous priver absolument d'une contamination éventuelle. Par conséquent nous vous informons que l'accès sur le site se fait à vos risques et périls et que le TCJ ne peut en aucun cas être responsabilisé.

Nous vous informons en outre des formules que nous proposons afin de pouvoir récupérer en partie un certain nombre de cours tombées en souffrance dû au COVID 19. Le club ne procédera à aucun remboursement de frais, étant donné que nos salariés ont continué à être payé pendant la phase de confinement étant donné que nos entraîneurs payés donnent les cours majoritairement comme rémunération primaire et non comme rémunération secondaire.

Or, c'est pourquoi que nous avons opté pour la proposition de divers stages dont vous trouvez le flyer en annexe à la présente avec toutes les explications et tous les détails.

Vous avez le choix entre différentes options de stage, pendant une année ceci jusqu'à fin août 2021. Passé ce délai, vous ne pouvez plus opter à la participation gratuite d'un stage.

Nous tenons néanmoins encore à préciser, suite à différentes critiques reçues les dernières semaines par quelques membres, que le Tennis Club de Junglinster est une association sans but lucratif. Ainsi, les membres du comité qui organisent le bon déroulement du club y investissent beaucoup de temps en bénévolat et les prix des entraînements sont calculés à ce que recettes et coûts s'égalisent.

Nous n'avons pas manqué de communication vis-à-vis de nos membres puisque nous n'avons pas non plus eu plus d'informations que celles que vous aviez également eu de la presse nationale. La Commune de Junglinster est propriétaire des infrastructures du Tennis Club de Junglinster, et les ouvertures et fermetures des infrastructures n'incombe qu'à la Commune de Junglinster, que nous ne pouvons donc pas influencer.

En date du 13/03/2020 nous avons reçu un premier communiqué de la commune qui a fermé avec effet immédiat toutes les infrastructures communales jusqu'à nouvel ordre. Ensuite nous avons reçu le communiqué d'ouverture des infrastructures sous diverses conditions en date du 8 mai 2020 à 23 :52h que la Fédération Luxembourgeoise de Tennis a négocié avec le gouvernement.

Le comité s'est concerté en date du 9 mai avec ses salariés et a pris les décisions suivantes en ce qui concerne la reprise des cours :

La reprise des cours se fait à partir **du 18 mai 2020**, en groupes A/B avec un maximum de 2 personnes plus l'entraîneur par terrain.

Les entraîneurs procéderont début de la semaine prochaine à la subdivision des groupes, et nous ne pouvons accepter, vu l'amplitude de cette organisation, plus aucun changement par après dans les groupes.

Les cours continueront également aux mêmes horaires pendant les vacances de Pentecôte dans le rythme A/B et ceci jusqu'au 15/07/2020, sauf en cas d'ouverture globale par le gouvernement.

Pendant les vacances de Pentecôte les entraîneurs se tiennent à votre disposition pour des éventuels cours supplémentaires en famille ou en individuel qui seront réglés sur place auprès des entraîneurs et qui se font en dehors des cours normaux.

Veuillez noter également que jusqu'à nouvel ordre les vestiaires et WC resteront fermés à tout le monde. De même que la terrasse et la buvette. Aucun regroupement de personnes autour des terrains n'est toléré et en cas de pluie les cours sont annulés puisque l'accès au hall est défendu jusqu'à nouvel ordre. Nous vous prions de bien vouloir déposer vos enfants à l'heure aux cours de tennis, afin d'éviter des rassemblements importants aux entrées et sorties des terrains.

Or, nous espérons avoir répondu à toutes vos questions, et nous vous souhaitons une bonne et attentive lecture de nos flyers d'informations sur la réouverture du club.

En outre, nous vous envoyons le formulaire d'inscription pour la saison 2020/2021, afin de vous assurer dès maintenant votre place à l'école de tennis du TC Junglinster.

En cas d'intérêt, veuillez trouver également les montants des cotisations à virer, si vous voulez effectuer des réservations de terrains extérieur en dehors des cours de tennis pour jouer en famille ou entre copains (toujours en respectant les règles COVID19).

Dans l'espoir de votre compréhension, vous voir rapidement et activement sur les terrains de tennis du TCJ, veuillez rester en bonne santé et faites attention à vous et vos proches.

Le comité du TCJ